



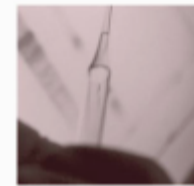
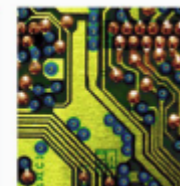
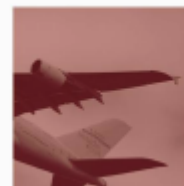
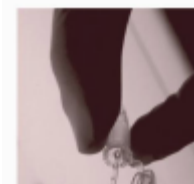
Université  
de Toulouse

# PRES « Université de Toulouse »

## Gouvernance UT

*Proposition et options*

*25 septembre 2012*





# 4 organes

- Un Conseil d'Administration démocratique et décisionnel
- Un Sénat Académique force de proposition et lieu de transversalité entre la recherche, la formation et les territoires
- Un Comité d'arbitrage IDEX rendant des avis conformes sur l'allocation des fonds IDEX
- Un Directoire à fonction exécutive



# Conseil d'Administration

- Représente les composantes de l'UT (éts/collèges), leurs communautés et environnement.
- Gestion des missions déléguées par les établissements à l'UT et coordination des actions des membres/collèges
- Vote le budget
- Arrête les attributions IDEX sur avis conforme du Comité d'Arbitrage
- Nomme les Directeurs sectoriels (VE, RI, Rech; Services...) après avis SA et Comité d'Arbitrage



Université  
de Toulouse

# Conseil d'Administration

- 30 membres environ
  - 4 représentants par collège (Directeur/EC/ETU/BIATOSS)
  - Ets associés (2)
  - personnels UT (1)
  - Collectivités (2)
  - Organismes (4)
  - CROUS (1)
  - monde économique (3)



# Conseil d'Administration

## ■ Variante 32 membres

- 2 représentants chacun pour UT1C/UTM/UPS/INP
- 1 représentant chacun pour ISAE/INSA
- 2 pour le groupe SC PO/CHAMPO/ESC/ENAC
- 1 pour le groupe EMAC/ENFA/ENSA/ICAM
  
- 1 BIATOSS par collège
- 1 ETU par collège
  
- + personnels UT/Coll. locales / CROUS/organismes / monde éco



Université  
de Toulouse

# Directoire

11 membres

- DG UT ou Président UT
- 4 directeurs de Collèges ou principaux établissements
- 2 représentants des organismes de recherche
- 4 directeurs sectoriels

# Président du CA, Directeur Général et Directeurs sectoriels

- Soit distinction Pdt du CA / DG de l'UT
- Soit un seul Pdt de l'UT
- 4 Directeurs : VE/RI/RECH/DGS (nommés par CA après avis des autres organes dont comité arbitrage)



# Comité d'Arbitrage IDEX

- Entre 8 et 12 personnalités reconnues scientifiquement au plan international et indépendantes du site
- Avis sur la sélection des projets et l'allocation des fonds. Avis obligatoires pour le CA. Propositions faites par des comités d'expertise *ad hoc*
- Nomination par :
  - Un comité des sages (ex : Prix Nobel / Médaille Fields / Etc...)  
proposé par les collègues et organismes
  - *Variante* : nomination par des institutions reconnues
  - *Variante* : nomination par des sages **et** des institutions





# Sénat Académique

- Organe transversal représentant le site et ses territoires en matière de recherche, formation, vie de site, politique sociale, projets transversaux. Combine CS+CEVU+ transversalité
- Rend des avis dans ses domaines de compétence
  - Variante : avis peuvent être obligatoires pour le CA si adoptés à une forte majorité (3/5 par ex.)
- Divisé en 4 commissions de travail
  - Recherche et Doctorat
  - Formation et enjeux transversaux
  - Vie de site, culture et initiatives étudiantes
  - Politique sociale
- Se décompose en
  - Une formation plénière de 60 / 90 membres
  - Un conseil de 15 membres
  - Un bureau de 3 membres



# Sénat Académique

## ■ Option 1 de composition :

- Pôle recherche : EC / Directeurs de labos / doctorants / organismes de recherche / RTRA-RTRS / BIATOSS
- Pôle formation : EC / ETU / BIATOSS/ IUT / IUFM
- Pôle territoires : établissements en région / collectivités en région / monde économique / acteurs sociaux

## ■ Option 2 de composition :

- Groupe A – élus des CS et CEVU par établissements / collèges (EC/ BIATOSS/ETU) + doctorants + monde socio-éco
- Groupe B – représentants des pôles scientifiques thématiques + organismes + RTRA-RTRS